Si on vous dit

MÉCÉNAT

rénovation de
chefs d'œuvre
Collectionneurs

OPÉRA

Promouvoir les arts
Soutenir les artistes

MUSÉES

Galeries
Création
expositions prestigieuses

VOUS PENSEZ QUOI ?

CULTURE

commande d'œuvres
Instruments de musique
Restauration architecturale

PATRIMOINE

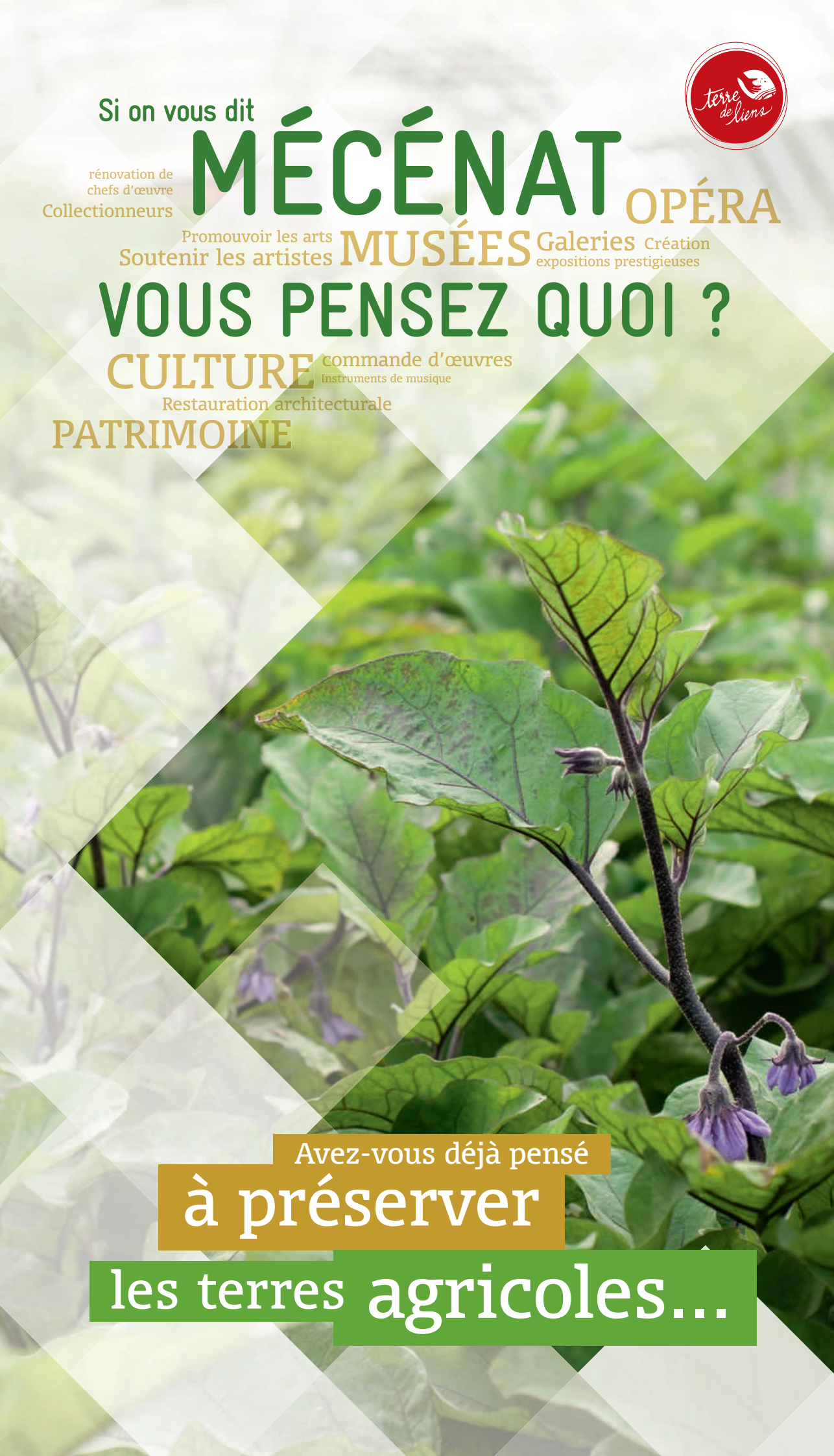

Avez-vous déjà pensé

à préserver

les terres agricoles...

Pour que les paysans ne finissent pas au musée mais fassent vivre les marchés, chaussez vos bottes et suivez-nous

PARLONS CHIFFRES

- **200 fermes** disparaissent chaque semaine.
- En 40 ans, le coût de l'importation des principaux produits alimentaires est passé de **1 à 15 milliards d'euros** en France.
- En 30 ans, la France a perdu **2 millions d'hectares** de terres agricoles.
- En 20 ans, **500 000 exploitations** agricoles ont fermé.
- En 10 ans, le prix de la terre a bondi de **40%**.

TERRE DE LIENS AGIT DEPUIS PLUS DE 10 ANS POUR :

- Préserver les terres nécessaires à une agriculture paysanne et biologique
- Aider les paysans à accéder aux terres
- Faire naître une responsabilité collective autour des enjeux de la terre agricole

NOTRE CONVICTION : LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES EST L'AFFAIRE DE TOUS

- **Les citoyens** s'impliquent bénévolement, épargnent ou donnent, ils sont le socle de notre action.
- **Les paysans** nous interpellent, s'installent ou transmettent leur ferme, ils font vivre la terre.
- **Les acteurs publics** nous sollicitent, ils nous font changer d'échelle.

Des idées à concrétiser...

Votre entreprise peut devenir partenaire de Terre de Liens quel que soit son secteur, le nombre de ses salariés ou son chiffre d'affaires.

PAR EXEMPLE, VOUS POUVEZ :

METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES

- Soutenir simplement et efficacement Terre de Liens : **un don d'argent.**
- Contribuer à notre fonctionnement par un **don en nature** de marchandise ou matériel (denrées alimentaires, matériel informatique ou de construction...).
- Mettre à disposition de Terre de Liens **votre matériel inutilisé ou vos locaux vacants** pour une durée déterminée, nous nous engageons à entretenir et restituer votre bien en l'état.

PARTAGER VOS CANAUX ET VOS RÉSEAUX

- **Offrir de l'espace publicitaire** (que vous vendez ou dont vous disposez) pour nous aider à afficher nos campagnes de collecte ou de sensibilisation.
- Mettre en place **le don de points de fidélité, l'arrondi en caisse ou devenir mandataire de collecte** pour Terre de Liens si vous avez un magasin.

AGIR CONCRÈTEMENT AVEC NOUS

- Donner du temps de travail,quelques heures ou plusieurs mois, par un **mécénat de compétences** parce que vous, ou vos salariés, êtes dotés d'un savoir-faire particulier.
- Construire avec nous un **produit-partage** si vous commercialisez des produits. Sur chaque produit vendu, vous reversez X € à Terre de Liens.

D'AUTRES IDÉES À PROPOSER ?

Notre action vous intéresse, vous avez une idée de ce que vous pourriez apporter mais vous vous interrogez encore.

Rencontrons-nous, définissons ensemble les termes de notre partenariat.

Entrepreneurs, faites entrer de la terre dans votre boîte

S'engager aux côtés de Terre de Liens, c'est apporter ses idées, son savoir-faire ou encore son réseau à une action d'utilité sociale et environnementale.

1 000 PORTEURS DE PROJETS VIENNENT FRAPPER À NOTRE PORTE CHAQUE ANNÉE.

- Petits services ou grands partenariats, l'appui des entreprises nous permet de répondre à une demande croissante.

VOTRE ACTIVITÉ PREND UN NOUVEAU SENS.

À travers Terre de Liens,

- vous participez à une innovation économique, sociale et solidaire dans le domaine agricole ;
- vous affirmez les valeurs de votre entreprise, vous communiquez votre engagement auprès de vos clients et partenaires ;
- vous bénéficiez d'avantages fiscaux * ;
- vous mobilisez vos collaborateurs autour d'un sujet qui vous touche et améliorez la cohésion dans l'entreprise ;
- vous intégrez un cercle de mécènes choisis.

* Avantages fiscaux

Quel que soit votre impôt (sur les sociétés ou sur les revenus), le mécénat d'entreprise ouvre droit à une réduction de 60 % du montant du don.

Cette réduction est plafonnée à 0,5 % du chiffre d'affaires.

Retour d'expérience avec une entreprise partenaire

Ils l'ont fait

Mixer les ressources monétaires et non monétaires, favoriser la rencontre et la découverte entre deux mondes.

En 2011, Brigitte découvre Terre de Liens lors d'une projection-débat et en parle dans son entreprise de fabrication de quincaillerie. Après quelques échanges avec l'association, le projet d'installation d'Antonin retient l'intérêt de l'entreprise qui commence par soutenir financièrement l'acquisition de la ferme.

Terre de Liens intervient alors dans l'entreprise pour présenter son action et le projet agricole d'Antonin lors de la pause-déjeuner des salariés. Le comité d'entreprise prend le relais et diffuse des plaquettes de soutien au projet dans les paniers de Noël. C'est ensuite une AMAP * qui se structure entre Antonin et les salariés. Une visite de la ferme organisée pour tous les acteurs de l'entreprise offre une occasion conviviale de se découvrir, de changer d'air et de resserrer les liens. Dernier volet du partenariat, l'entreprise participe à la construction du bâtiment en soutenant l'encadrement du chantier et en fournissant du matériel.

Deux ans après le premier contact, l'entreprise envisage de s'engager auprès d'un deuxième paysan installé par Terre de Liens dans le cadre d'un nouveau partenariat.

* AMAP : système d'abonnement grâce auquel le consommateur reçoit chaque semaine des produits de la ferme et garantit au producteur l'achat de ses productions pour une durée définie.

UN EXEMPLE DE RÉDUCTION FISCALE

Un magasin d'alimentation offre le buffet pour une journée de sensibilisation.

En se basant sur la valeur du stock, le don est estimé à 2 000 €. Terre de Liens émet un reçu fiscal et le magasin peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 1 200 €.

Son don en nature ne lui coûte réellement que 800 €.

QUI SOMMES-NOUS ?

- Une association nationale et un réseau de 19 associations régionales
- Une entreprise d'investissement solidaire
- Une fondation reconnue d'utilité publique
- Un comité d'éthique des partenariats d'entreprise
- 12 000 citoyens actionnaires, donateurs ou adhérents
- 50 salariés répartis dans toute la France

NOTRE MODE D'ACTION

Pour préserver la terre, nous collectons de l'épargne citoyenne et des dons qui servent à acheter des parcelles agricoles en péril. Ces terres ne sont jamais revendues, elles sont louées à des paysans qui ont un projet d'installation ou qui souhaitent maintenir leur activité. Leur usage est encadré par un bail rural environnemental qui garantit la préservation des qualités écologiques du lieu.

AUJOURD'HUI, TERRE DE LIENS REPRÉSENTE :

- **38 millions d'euros** collectés et investis dans le foncier agricole
- Près de **130 chefs d'exploitation** installés ou maintenus
- Plus de **2 000 hectares sauvegardés** et cultivés en bio
- Déjà **200 emplois créés** sur ces terres

10 rue Archinard - 26400 Crest
mecenat@terredeliens.org
09 70 20 31 09

www.terredeliens.org

Graphisme : Marc Ségur, l'Idéographe - www.ideographe.com | Photos : Marc Ségur | Terre de Liens, Cécile Dubart | Shutterstock